

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY2055 LI
Titre long	Psychologie de la perception
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2022
Horaire et local	Vendredi 8h30 à 11h30 – Local 4170, Campus Laval
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Principales problématiques : perspective historique et théories contemporaines. Processus perceptifs de la perception de l'environnement (espace, forme, mouvement) : analyse phénoménale et étude comparative des diverses approches et interprétations.
Préalables	PSY1006
Site StudiUM	À déterminer

Enseignant(e)

Nom et titre	Pénélope Pelland-Goulet, M.Sc., Chargée de cours
Coordonnées	penelope.pellandg@gmail.com
Disponibilités	Après le cours et sur demande

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Moïra Rault-Bélisle ; Mariane Doucet
Coordonnées	moira.rault-belisle@umontreal.ca ; marianne.doucet@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Acquisition des principes fondamentaux déterminant l'encodage et le traitement de l'information sensorielle. Familiarisation avec les méthodes d'étude de la perception et avec les théories actuelles. Acquisition des connaissances de base pertinentes à la perception des différentes propriétés de la stimulation visuelle et au fonctionnement des systèmes auditif et tactile.

Objectifs d'apprentissage

Les étudiants seront en mesure d'expliquer et de décrire le traitement visuel, auditif et tactile de la stimulation à la perception, avec une emphase particulière mise sur la vision.

Compétences développées

Acquisition de connaissances fondamentales en psychologie de la perception.

Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2022-01-14	Présentation du plan de cours. Introduction à l'étude de la perception et aux fondements psychophysiques.	Quizz (2%)	p.1-30
Cours 2 2022-01-21	Bases physiologiques de la perception. Anatomie et physiologie oculaire.	Quizz (2%)	p.34-51
Cours 3 2022-01-28	Interactions neuronales et traitement de l'information. Champs récepteurs dans le système visuel.	Quizz (2%)	p.52-57 & p.60-70
Cours 4 2022-02-04	Organisation fonctionnelle du système visuel.	Quizz (2%)	p.71-91
Cours 5 2022-02-11	Perception de la couleur	Quizz (2%)	p.136-171
Cours 6 2022-02-18	Séance de révision		
Examen intra 2022-02-25		Examen intra (40%)	
Semaine d'activités libres 2022-03-04		Pas de cours	
Cours 7 2022-03-11	Perception et reconnaissance des objets. Perception de la profondeur.	Quizz (2%)	p.98-132
Cours 8	Perception visuelle du mouvement	Quizz (2%)	p.256-279

2022-03-18			
Cours 9 2022-03-25	Perception cutanée	Quizz (2%)	p.420-458
Cours 10 2022-04-01	Perception du mouvement, perception vestibulaire	Quizz (2%)	p.378-415
Cours 11 2022-04-08	Audition : stimulus, anatomie, physiologie, perception	Quizz (2%)	p.282-312
Congé férié 2022-04-15		Pas de cours	
Examen final 2022-04-22		Examen final (40%)	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Moyens	Critères	Dates/heures	Pondérations
Examen intra (court développement)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	25 février 2022	40% de la note finale
Examen final (court développement)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	22 avril 2022	40% de la note finale
Quizz hebdomadaires (QCM)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Chaque semaine, avant le cours suivant	20% de la note finale
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	<p>L'étudiant qui s'absente à un examen doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence.</p> <p>Une absence justifiée à l'examen intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.</p> <p>L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant</p>	
Dépôt des travaux	Via Studium	
Matériel autorisé	Notes de cours, diapositives, lectures, etc.	
Qualité de la langue	Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.	
Seuil de réussite exigé	Premier cycle : 50%	Cycles supérieurs : 60%

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2022-01-21

Date limite d'abandon 2022-03-18

Évaluation de l'enseignement À déterminer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), l'enseignant(e) peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Prise de notes

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents n/a

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Équipement (matériel) n/a

Ressources complémentaires

Documents J. M. Wolfe et al., (2021). Sensation and Perception 6th Edition. Sinauer. (Disponible à la Librairie de l'Université, Pav. Roger-Gaudry). Tout le reste de la documentation requise sera sur Studium. Non obligatoire, mais recommandé.

Sites Internet n/a

Guides n/a

Autres n/a

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.